



Notre paysage, notre bien commun

Le Pays de Sarrebourg est riche par ses paysages diversifiés qui forment une mosaïque paysagère : massifs montagneux, vallées et plateaux, forêts, étangs, villages, terres agricoles, cours d'eau, prairies... Des paysages familiers, que nous traversons chaque jour, parfois sans même les regarder.

Pourtant, ces paysages évoluent.

Agriculture, habitat, activités économiques, mobilités, énergie, changement climatique, préservation de la biodiversité... autant de transformations qui façonnent progressivement notre cadre de vie.

Le paysage appartient à tous les êtres vivants qui habitent un territoire. Il est notre bien commun.

Aussi, il est important que chacun participe à son évolution en prenant en compte les écosystèmes qui y vivent. Ce n'est pas seulement ce que l'on voit, ni une carte postale immuable. C'est aussi ce que l'on vit, comment on le ressent.

Le Plan de paysage, c'est l'occasion de réfléchir ensemble à ces évolutions.

Il s'appuie aussi sur ceux qui vivent, travaillent, se déplacent et profitent du territoire au quotidien.

Après une candidature retenue suite à l'appel à projets « *Plans de paysage 2025* », le **Pays de Sarrebourg lance son Plan de Paysage** autour du thème : « **Le végétal comme composante structurante des paysages** », avec le soutien d'une part du Ministère de la Transition Écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, d'autre part du GAL Moselle Sud au titre du programme européen LEADER.

Qu'est-ce qu'un plan de paysage ?

Le **Plan de paysage** est une démarche qui permet de prendre en compte et d'intégrer les paysages dans les projets.

Il s'agit de :

1. **REGARDER** et **COMPRENDRE LES PAYSAGES**, leurs caractéristiques, leurs évolutions et ce qui fait leur valeur pour mieux **PREPARER LEUR AVENIR**.
2. **ECHANGER** et **PARTAGER** :
 - **Ce que nous voulons préserver et/ou améliorer**
Les éléments paysagers qui contribuent à l'identité et à la qualité de notre territoire.
 - **Ce que nous voulons faire évoluer**
Les secteurs qui connaissent des transformations ou qui présentent des fragilités.
 - **Ce que nous voulons inventer**
De nouvelles façons d'aménager, d'habiter, de produire, de nous déplacer et de vivre avec nos paysages.
3. Définir des **OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE** pour construire une vision commune et **IMAGINER** Quels paysages voulons-nous demain ?
4. Construire un **PROGRAMME D' ACTIONS** pour **AGIR** au niveau des projets futurs en matière d'habitat, espaces naturels et urbains, entrées de villes et de villages, espaces publics, agriculture, zones d'activités, énergies renouvelables, ...

Une ambition partagée : Faire du paysage un fil conducteur des projets du territoire.

4 regards, 1 projet à construire ensemble

LES HABITANTS

Ils vivent les paysages au quotidien.

Leur regard, leurs usages, leurs souvenirs et leurs attentes permettent de mieux comprendre ce qui fait la valeur des paysages et ce qui doit évoluer.

LES ÉLUS

Ils portent les projets et les choix pour l'avenir du territoire.

Communes, intercommunalités et PETR seront mobilisés pour partager leurs connaissances, leurs stratégies et leurs ambitions et contribuer à faire émerger une vision commune.

LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Ils façonnent et font vivre les paysages.

Agriculteurs, entreprises, associations, acteurs du tourisme, professionnels de l'aménagement, de l'environnement, de la forêt, de l'énergie... leurs pratiques et leurs projets participent directement à l'évolution des paysages.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Ils apportent leur expertise, leurs connaissances et leur accompagnement.

Les Services de l'État via la DREAL Grand, Région Grand Est, Conseil Départemental de la Moselle, Parc naturel régional de Lorraine, AMEM, CAUE 57, Clubs Vosgiens, EPFGE, ONF et autres partenaires contribueront à la démarche et accompagneront la mise en œuvre des actions.

LE SCOT DU PAYS DE SARREBOURG

Il coordonne la démarche, avec ses intercommunalités membres et le Conseil de développement, accompagné par les bureaux d'études ECHAPPEE PAYSAGES et MONONO.

Être partenaire de la démarche et participer

COMITES DE PILOTAGE (COPIL) :

- **7 octobre 2026 à 15h30** : COPIL de lancement

Puis à préciser :

- **Février 2027** : COPIL 1
- **Juillet 2027** : COPIL 2
- **Janvier-Février 2028** : COPIL 3

3 BALADES PAYSAGÈRES : Partager ressentis, perceptions et compréhension des paysages du Pays de Sarrebourg.

3 lectures paysagères par secteur géographique : Vallée Plaine et Plateau, Pays des Etangs, Vosges sud-mosellanes

- **26, 27 et 28 octobre 2028 après-midis**

DES ATELIERS : Des moments de réflexion collective autour des paysages et de leur devenir

A préciser :

- **Avril-Mai 2027** : Définir des Objectifs de Qualité Paysagère
- **Septembre 2027** : 6 ateliers d'une demi-journée sur 6 cas d'étude pour traduire les objectifs de qualité en actions

DES CONTRIBUTIONS : Une consultation du public via le site Internet, mais aussi : photos, souvenirs, lieux favoris, témoignages, idées et propositions, ... : toutes les contributions sont les bienvenues.

DES RENCONTRES : Des temps d'échanges pour partager les regards et les expériences

Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste du paysage pour participer. Il suffit de regarder, de ressentir, de raconter... et d'imaginer.

Le paysage de demain se construit aujourd'hui

Contact :

Marie-Christine KARAS : mc.karas@pays-sarrebourg.fr / 06 37 99 61 46

Participer

Regarder

Comprendre

Echanger

Partager

Imaginer

Agir

